

Arrêté modificatif n°2024/00228

Modifiant l'arrêté n°2024/00137 portant composition de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

La Présidente de l'Université Paris Nanterre,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-6, L.719-1 et D.719-1 à D.719-40 ;

Vu les statuts de l'Université, notamment ses articles 27 et 30 ;

Vu les arrêtés n°2024/00115 et 2024/00120 portant proclamation des résultats des élections pour le renouvellement complet des membres représentants les personnels et les usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire ;

Vu l'arrêté n°2024/00137 portant composition de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 18 juin 2024 et notamment son article 10 relatif aux élus usagers titulaires et suppléants ;

Considérant que l'article 10 de l'arrêté n°2024/00137 relatif aux élus usagers titulaires et suppléants composant la CFVU comporte une erreur matérielle,

Qu'en effet, deux binômes de la liste « UNEF: pour nos semaines de révision et contre la sélection » ont vu leurs titulaires et suppléants inversés.

Considérant que l'erreur doit être rectifiée pour les élus suivants :

« Titulaire : Monsieur MPONGO Randy Suppléant : Monsieur CAMARA Sidi » d'une part et

« Titulaire : Madame SIDDIQUI Warda Suppléant : Monsieur CAZELLES Benoit » d'autre part,

Article 1 : Correction de l'article 10 de l'arrêté n°2024/00137

L'article 10 de l'arrêté n°2024/00137 est rédigé comme suit :

« Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège des usagers :

- Le Poing Levé, la liste Anticapitaliste et Révolutionnaire :

Titulaire : Madame MAGAND Lucille

Suppléante : Madame AÏT OUARABI Saphia

Titulaire : Monsieur BELEC Ronan

Suppléante : Madame PICARD Zoé

- UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection :

Titulaire : Madame MOREAU Coppélia

Suppléante : Madame MITHA Lina

Titulaire : Monsieur DESPEAUX William

Suppléant : Monsieur GRAVOUIL Jérémie

Titulaire : Madame MARTI Sam

Suppléante : Madame MEHMEL Timilas

Titulaire : Monsieur PIRON-PALLISER Barthélémy

Suppléant : Monsieur SIA Hidevert Rodrigue

Titulaire : Madame PATRELLE Romane

Suppléante : Madame NDIAYE Maguette

Titulaire : Monsieur CAMARA Sidi
Suppléant : Monsieur MPONGO Randy

Titulaire : Madame PEREIRA DOS SANTOS Lucile
Suppléante : Madame TORDJMAN Noa

Titulaire : Monsieur CAZELLES Benoit
Suppléante : Madame SIDDIQUI Warda

Titulaire : Madame SEYDI Halimatou Sadia
Suppléant : Monsieur KEBE Amara

Titulaire : Monsieur BARTHES Tom
Suppléant : Monsieur AG AHMED Lamine

- UNI : Excellence, mérite, liberté de penser ! :

Titulaire : Madame LEDOUX Méline
Suppléant : Monsieur SOUAKRIA Mathis

- L'alternative : POUR de meilleures conditions d'études, CONTRE la précarité :

Titulaire : Monsieur BEN-SAID ECHCHEGDALI Youssef
Suppléante : Madame EL AABDI Sonia

Titulaire : Madame KHORENYAN Mariam
Suppléant : Monsieur SOUSA GOUVEIA Mathieu

Titulaire : Monsieur DELOVIC Enzo
Suppléante : Madame CADOT Sophie

Article 2 : Exécution

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché au rez-de-chaussée du bâtiment Pierre GRAPPIN.

Nanterre, le 4 juillet 2024



La Présidente de l'Université


Caroline ROLLAND-DIAMOND